Angela Merkel exempte de taxes tous les commerçants musulmans pendant le ramadan !

écrit par Tommy Fransen | 9 juin 2016

La chancelière allemande Angela Merkel a signé un décret samedi 4 juin 2016 qui a pour effet d'exempter de toutes taxes les propriétaires de commerces et restaurants musulmans pendant toute la durée du Ramadan.
Selon Russia Today (édition arabe) cette décision a été prise pour permettre aux restaurants islamiques de baisser leurs coûts d'achats denrées durant le mois saint.

Lors d'une réception qui se déroulait mardi soir à Berlin en présence de représentants de différentes confessions religieuses, la chancelière allemande en a appelé au respect mutuel entre les religions.

La chancelière a rappelé que l'immense majorité des musulmans sont des citoyens loyaux et constitutionnalistes et a insisté sur le fait que « Il est évident que l'islam est devenu sans aucun doute un des composants à part entière de l'Allemagne ».

Taduction exclusive RR de Morocco World News